

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Mardi, 1 Juin 2021 09:00 GMT +01:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Vers un système alimentaire résilient, juste, inclusif, nutritif et durable à Kairouan
COORDONNATEUR	Fatimata Sow Sidibé, Cheffe de Bureau du PAM en Tunisie et au Maroc et Philippe Remy, Directeur Pays de la division Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe et Asie centrale au FIDA
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/19751/
TYPE DE CONCERTATION	Indépendant
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Tunisie

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0-18 19-30 50 31-50 12 51-65 66-80 80+

PARTICIPATION PAR SEXE

33 Homme 29 Femme Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

3	agriculture/cultures	Éducation	Soins de santé	
	Pêche et aquaculture	7	Communication	
	Élevage	1	Transformation des aliments	
	Agroforesterie		Commerce alimentaire, marchés	
2	Environnement et écologie		Industrie alimentaire	
	Commerce		Services financiers	
			3	nutrition
			45	Gouvernement national ou local
				Utilitaires
			1	Industrie
				Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

1	Petite / moyenne entreprise / artisan	Travailleurs et syndicats	
1	Grande entreprise nationale	Membre du Parlement	
	Société multinationale	28	Autorités locales
1	Petit exploitant	4	Gouvernement et institution nationale
	Exploitant moyen	3	Communauté économique régionale
1	Grand exploitant	15	Nations Unies
4	Organisation non gouvernementale locale	2	Institution financière internationale
1	Organisation non gouvernementale internationale		Fondation privée / Partenariat / Alliance
	Peuple autochtone		Groupe de consommateurs
1	Science et université		Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES ?

La concertation indépendante à Kairouan a été organisée le 1er et 2 juin 2021 sous forme d'ateliers de travail, communément appelés focus-groupes auxquels les participants ont débattu et échangé autour de 3 thématiques préalablement identifiées. Ces thématiques étaient définies en étroite harmonie avec les principes d'engagement de la concertation. En partant des caractéristiques du Système Alimentaire à Kairouan en termes de composantes (les fonctions aboutissant à l'alimentation des Kairouanais, les facteurs influençant les systèmes de production, les relations entre les acteurs du système alimentaire, les politiques et pratiques de consommation, les structures d'appui et de gouvernance locales et nationales,...etc.), et en visant à protéger et à améliorer la santé et le bien-être des personnes, à améliorer la résilience des moyens de subsistance et des communautés, et à promouvoir la bonne gestion des ressources naturelles, dans le respect des cultures et contextes locaux, enfin en veillant à s'assurer de l'inclusion de toutes les parties impliquées dans la fonction alimentation. Ainsi, les trois thématiques ont été conçues comme suit : - la table n°1 a abordé le volet de l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous ; - la table n°2 a priorisé l'aspect de la durabilité des systèmes de production et le renforcement de leur résilience ; - la table n°3 a traité l'aspect de l'inclusivité et de l'équité des filières agricoles et agro-alimentaires. Au niveau de chaque focus groupe, des débats ouverts ont eu lieu ce qui a permis à chaque participant(e) de mieux comprendre le sujet, d'éclairer ses opinions mais aussi de partager ses idées en plénière et de permettre à toutes et à tous de s'impliquer davantage dans les concertations. Tenant compte de la situation sanitaire critique de Kairouan et de toute la Tunisie, une interaction avec une salle virtuelle a été assurée par les animateurs dans le cadre de chaque focus groupe en vue de faire participer un large public dans les réflexions de chaque thématique

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

La concertation à Kairouan a été construite en trois phases au niveau de chaque table de discussion : - Table 1 : une première session a été consacrée à déterminer les perceptions des participants sur la notion d'alimentation saine et équilibrée. Une deuxième a été dédiée à l'identification des contraintes/obstacles qui empêchent que l'alimentation soit saine et équilibrée à Kairouan.. Une dernière session a permis de proposer des actions concrètes permettant d'accéder à une alimentation saine et équilibrée pour tous à Kairouan, en adoptant l'approche « Qui fait quoi et comment ? ». - Table 2 : la première session a été dédiée à identifier les différents systèmes de production existant à Kairouan en mentionnant les points forts et faibles de chaque système cité. Une discussion collective a été organisée pour partager les différentes perceptions des participants. La deuxième session a eu comme objectif d'identifier les problèmes qui empêchent le système de production à Kairouan d'être durable et résilient afin d'élaborer un plan d'action basé sur des propositions concrètes indiquant de manière claire l'action à exécuter, identifiant les outils de mise en place de l'action proposée (comment y arriver ?) et enfin la spécifiant les responsabilités (qui va mettre en place cette action ?). - Pour la table 3 : Filières inclusives, durables et équitables, la première session de ce focus groupe a démarré avec une discussion orale où les participants devaient répondre à une question sur leur degré de compréhension de la notion de filière agricole/agro-alimentaire équitable et inclusive. La session 2 de cet atelier a été le cadre d'un brainstorming sur les principales filières (végétales, animales, agro-industrielles) qui existent à Kairouan, leurs caractéristiques et leurs acteurs ? La session 3 s'est intéressée à l'identification des conditions nécessaires pour avoir des filières inclusives et équitables en 2030 : comment faire pour qu'en 2030 l'ensemble des acteurs des filières agricoles profitent équitablement de la valeur ajoutée de ces filières identifiées.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui



Non

Le concept de la concertation à Kairouan est communément appelé "focus group". Il s'agit d'un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées selon des thèmes préalablement identifiés (des tables), en vue de formuler des recommandations. Il s'agit d'un débat entre les participants sur une question ou une piste d'action en petits groupes autour de tables de discussion. Cette technique de discussion repose sur la dynamique du groupe présent. Elle permet d'explorer les différentes perceptions des acteurs présents. Le concept permet d'obtenir les recommandations et commentaires de chaque participant. Pendant la concertation, les discussions au sein des groupes ont suivi une méthodologie allant du général au particulier : de l'initiation conceptuelle aux concepts clés passant par les problèmes actuels de Kairouan dans chaque thématique proposée aux perspectives et actions futures (2030). Les trois thèmes de travail sont : Table 1 : Une alimentation saine et équilibrée pour tous Table 2 : Systèmes de production durables et résilients Table 3 : Filières inclusives, durables et équitables Au terme de chaque exercice, des débats ouverts ont eu lieu ce qui a permis à chaque participant(e) de comprendre mieux le sujet, d'éclairer ses opinions mais aussi de partager ses idées en plénière et de permettre à toutes et à tous de s'impliquer davantage dans les concertations. Une facilitatrice appuyait le binôme d'animateur dans les échanges avec les groupes en stimulant le débat et les réflexions avec les participants (es) et assurant le compte rendu des travaux selon un canevas préparé ainsi que la prise des notes au sein des focus groupes en coordination avec les facilitateurs (trices) de l'équipe. Tenant compte de la situation sanitaire critique de Kairouan et de toute la Tunisie, une interaction avec une salle virtuelle a été assurée par les animateurs dans le cadre de chaque focus groupe en vue de faire participer un large public dans les réflexions de chaque thématique. Dans chaque table, une première session a été consacrée à déterminer les perceptions des participants à propos de la thématique abordée. Une deuxième session a été dédiée à l'identification des contraintes/obstacles qui empêchent la réalisation des principes de cette thématique. La dernière session a eu comme objectif de proposer des actions concrètes permettant d'arriver à atteindre les principes d'un système alimentaire durable, inclusif, nutritif et équitable adoptant l'approche « Qui fait quoi et comment ? ». Par faute de temps, il n'a pas été possible d'aller jusqu'au Qui et Comment. Cette approche nécessiterait de nouveaux échanges qui pourront avoir lieu dans le futur. Après avoir collecté les recommandations et propositions des participants (en rapport avec les actions à mettre en place pour atteindre d'ici 2030 un système alimentaire durable pour tous à Kairouan) au niveau de chaque table de discussion, une note de synthèse de ces orientations été élaborée et envoyée à tous les participants à la concertation. Une demi-journée en visio-conférence a eu lieu le 18 juin 2021 pour restituer les résultats de la concertation à tous les participants afin de leur permettre de compléter et, le cas échéant, et de rectifier les propositions préalablement formulées

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Afin d'atteindre un système alimentaire inclusif, nutritif, résilient et durable dans le gouvernorat de Kairouan, la concertation a associé deux volets : Un premier volet "descriptif" et de mise en contexte au bout duquel les problématiques et enjeux du système alimentaire ont été mises en lumière. Il s'agit d'une étude de l'état actuel du système alimentaire à Kairouan en termes de composantes : caractéristiques des fonctions/acteurs intervenant dans le système alimentaire, de l'amont à l'aval en partant des systèmes de productions agricoles et leurs spécificités jusqu'aux modèles de consommation alimentaire et profil nutritionnel de la population à Kairouan et ses attributs. Ceci en passant par les différentes fonctions associées au système alimentaires telles que la transformation agro-industrielle et la distribution/commercialisation des produits agricoles et agro-alimentaires. Nous avons également mis l'accent sur les problématiques auxquelles fait face le système alimentaire à Kairouan, dont celles associées aux changements climatiques, à la gestion des ressources naturelles, à l'accès à l'agrofourmiture,...

Un deuxième volet d'ordre opérationnel a pris place au niveau de la concertation indépendante à Kairouan et permis de faire ressortir des orientations et des plans d'actions opérationnelles qui permettraient au système alimentaire à Kairouan d'atteindre les objectifs de durabilité d'ici 2030. Ces orientations ont été le résultat des débats et échanges entre des participants à profils diversifiés qui ont débattu pendant deux jours (1er et 2 juin) autour de 3 axes spécifiques :

- L'accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous
- La durabilité et la résilience des systèmes de production
- L'inclusivité et l'équitabilité des filières.

PISTES D'ACTION

- | | |
|---|---------------------------------------------------------------------------------------|
| ✓ | Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive |
| | Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables |
| | Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature |
| ✓ | Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables |
| ✓ | Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress |

MOTS-CLÉS

- | | | | |
|---|-------------------------------------------|---|-------------------------|
| | Finance | ✓ | Politique |
| | Innovation | ✓ | Données et preuves |
| | Droits de l'homme | ✓ | Gouvernance |
| ✓ | L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | | Compromis |
| | | ✓ | Environnement et climat |

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Pour ce qui est de l'aspect accès à une alimentation saine et équilibrée, les liens entre nutrition et santé sont de mieux en mieux connus, et le risque de développer de nombreuses maladies, cancer, maladies cardiovasculaires, obésité ou encore diabète, ont été énumérés. Au regard de l'importance des enjeux considérés, les politiques publiques ont un rôle fondamental à jouer pour mettre en œuvre dans la durée les impulsions et les cadrages nécessaires (autorisation d'utilisation des pesticides et engrais chimiques, gouvernance et gestion des ressources naturelles, pénalités face aux infractions). Il faut lui en donner les moyens dans un contexte de diminution de ses ressources humaines et financières. Les consommateurs, acteurs essentiels, doivent pouvoir faire et imposer des choix éclairés. Pour cela, des efforts doivent être réalisés en matière d'information et d'éducation nutritionnelle, surtout auprès des plus jeunes et des publics sensibles. Parallèlement, des informations et des sensibilisations particulières doivent concerner les nouveaux modes d'alimentation « hors domicile », qui connaissent un fort développement du fait de l'évolution des modes de vie, parmi lesquels la restauration collective occupe une place importante (sensibilisation au niveau des cantines scolaires, de la restauration universitaire). L'intérêt de promouvoir des produits de qualité, valorisant les savoir-faire traditionnels, ne doit pas être oublié ; cette approche revêt de plus un intérêt environnemental au regard du respect des ressources naturelles locales, et économique au niveau territorial par le développement d'approches adaptées (certifications biologiques, appellations d'origine contrôlées). Il est crucial de ne pas oublier la mise en place d'un système d'information et de collecte de données basé sur les différents types de consommation alimentaire de la population à Kairouan (hommes, femmes et par tranche d'âge). Ces indicateurs permettront d'agir de manière plus rapide et efficace et de prendre à temps les décisions adéquates de renforcement de l'accès à une alimentation saine et équilibrée.

Pour ce qui est de la durabilité des systèmes de production, les principes de l'agriculture durable ont été présentés comme relevant de trois niveaux d'exigence : la viabilité économique, l'innocuité environnementale et l'équité socio-économique. Pour y parvenir, il faut d'une part sensibiliser les acteurs locaux sur les bonnes pratiques agricoles (sensibilisation large grâce aux moyens de communications modernes, adoption d'une communication choquante si nécessaire) et d'autre part mettre en place les moyens nécessaires pour promouvoir ces modes de production durables et résilients tout en préservant la sécurité alimentaire des ménages. Pour ce faire, le groupe a insisté sur la nécessité, et l'urgence, d'adopter des mesures d'incitation économiques et de promouvoir des technologies nouvelles appropriées de manière à garantir une offre stable de denrées alimentaires d'une valeur nutritive adéquate, auxquelles les groupes vulnérables auront accès.

La création d'emplois et de revenus pour réduire la pauvreté à travers la diversification de l'emploi agricole et non agricole et le développement des infrastructures sont primordiaux : A ce niveau, il est nécessaire de soutenir et de renforcer la vision entrepreneuriale des jeunes ainsi que l'appui aux familles les plus pauvres en zones rurales comme en zones urbaines et urbaines par la création de micro-jardins, micro-vergers, micro-élevages afin d'améliorer la sécurité nutritionnelle des ménages. Enfin, le groupe a considéré que l'agriculture familiale était le meilleur point d'entrée pour la gestion optimale des ressources naturelles et la protection de l'environnement en promouvant l'adoption de bonnes pratiques agricoles, des cultures peu exigeantes (en eau et intrants) et adaptées aux changements climatiques ; parmi les modèles à promouvoir ont été citées l'agriculture biologique moins demandeuse en produits chimiques et donc moins dangereuse pour l'écosystème, l'agriculture raisonnée, la permaculture. Le volet se rapportant à l'inclusivité et l'équité des filières a, quant à lui, mis la lumière sur la structure des filières et ses caractéristiques. Il s'agit de l'ensemble des activités, organisations, acteurs, technologies, informations, ressources et services intervenant dans la fabrication de produits agro-alimentaires à destination des consommateurs. Elles couvrent les secteurs amont de la production agricole, depuis la fourniture d'intrants agricoles (semences, engrais, alimentation animale, médicaments ou équipement), la production et son aval (traitements post-récolte, transformation, commercialisation, distribution et vente). Elles englobent également les services d'appui tels les services de vulgarisation, la recherche-développement et l'accès aux données de marché. Ainsi, elles se composent d'un vaste éventail d'acteurs. Certains de ces acteurs peuvent dominer le reste des maillons de la filière et induire par conséquent à une filière non équitable et non inclusive (essentiellement en termes de partage de gain et de marge). Selon les caractéristiques de la relation entre les acteurs, la filière peut être non équilibrée et par conséquent non équitable chose qui peut créer un conflit d'intérêt. Elle peut en contrepartie être qualifiée d'équitable dans la mesure où la relation entre les maillons est basée sur la complémentarité au niveau des fonctions et sur un partage équitable de la valeur ajoutée globale de la filière.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|---------------------------------------------|---------------------------|
| Finance | ✓ Politique |
| Innovation | ✓ Données et preuves |
| Droits de l'homme | ✓ Gouvernance |
| ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | Compromis |
| | ✓ Environnement et climat |

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/3

En se basant sur les actions proposées par les participants, il en ressort les recommandations ci-après :

- Développement équilibré du territoire au niveau national (entre gouvernorats) mais également au niveau du gouvernorat (entre délégations) pour réduire les fractures entre les régions et les sous-régions, et faciliter l'accès aux services de base à tous les ménages, en particulier l'eau potable ; mais aussi aux structures de santé et d'éducation qui sont souvent défectives dans les zones les plus reculées et pauvres ;
- Promotion de systèmes alimentaires basés sur des produits locaux : même en zones rurales, la tendance est forte de consommer des produits transformés importés, dont la qualité nutritionnelle est souvent sujette à caution ; dans ce contexte il est clé de recenser les produits et les savoir-faire locaux et de valoriser les bonnes traditions (toutes ne sont pas bonnes !), au travers de fêtes locales et par un système de certifications biologiques, appellations d'origine contrôlée, ... ;
- Information et Education nutritionnelle : en particulier au niveau des écoliers (promotion des cantines scolaires) et des femmes qui ont un rôle-clé dans la nutrition des jeunes enfants, mais pas seulement (l'ensemble des membres du ménage doit être sensibilisé à cette question) ; focus particulier sur les consommateurs et leurs associations, acteurs essentiels, qui par leurs choix alimentaires influent sur l'ensemble du système ;
- Promotion de systèmes de production agricole et d'élevage peu ou moins utilisateurs de produits chimiques qui présentent ensuite un risque alimentaire : différents modèles ont été évoqués à ce niveau comme l'agriculture biologique, l'agriculture raisonnée, voire la permaculture...
- Renforcement des systèmes de contrôle : les services publics ont à l'évidence un rôle fondamental à jouer pour mettre en œuvre dans la durée les impulsions et les cadrages nécessaires (autorisation/interdiction d'utilisation des pesticides, engrais chimiques, médicaments, antibiotiques... ; gouvernance et gestion des ressources naturelles, ...). Or, la situation économique actuelle en Tunisie entraîne un affaiblissement des services publics qui ont de plus en plus de difficultés à assumer leurs fonctions régaliennes. Dans le contexte où ces systèmes de contrôle sont considérés comme prioritaires pour atteindre une alimentation saine, des choix politiques et budgétaires adéquats doivent être faits au niveau national et au niveau décentralisé ;
- Autonomisation des associations de producteurs et de consommateurs : en complément au cadrage politique, et à sa mise en œuvre, il est important que les principaux types d'acteurs concernés soient organisés pour s'assurer que les normes soient respectées et pouvoir exercer une pression au cas où elles ne le sont pas. Les groupes de producteurs, les associations de consommateurs existent mais ne sont pas encore dans la pleine capacité d'exercer ce contre-pouvoir et de défendre leurs intérêts ;
- Système de collecte de données et d'information basé sur le type de consommation alimentaire/ de la population à Kairouan (hommes, femmes et par tranche d'âge) et traitement des données. Ces indicateurs permettront d'agir de manière plus rapide et efficace et de prendre à temps les décisions adéquates de renforcement de l'accès à une alimentation saine et équilibrée. Les ressources humaines nécessaires à cette collecte et ce traitement des données devront être identifiées car elles ne sont pas disponibles actuellement et sont coûteuses.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Finance | <input checked="" type="checkbox"/> | Politique |
| <input type="checkbox"/> | Innovation | <input checked="" type="checkbox"/> | Données et preuves |
| <input type="checkbox"/> | Droits de l'homme | <input checked="" type="checkbox"/> | Gouvernance |
| <input checked="" type="checkbox"/> | L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input type="checkbox"/> | Compromis |
| <input type="checkbox"/> | | <input checked="" type="checkbox"/> | Environnement et climat |

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/3

En se basant sur les actions proposées par les participants, il en ressort les recommandations ci-après ::

- Prendre des mesures drastiques pour sauver les ressources naturelles et en particulier les ressources en eau : le temps n'est plus au diagnostic, et les participants ont insisté sur l'urgence de promouvoir ce type de mesures et des technologies respectueuses de l'environnement, et adaptatives au changement climatique, qui sont de fait déjà connues et utilisés dans certaines régions de Tunisie, mais qui ne sont pas suffisamment promues ;
- Promotion de l'agriculture familiale dans ce contexte, l'agriculture familiale (plutôt que d'autres formes d'agriculture de type industriel) est considérée comme plus perméable à la pratique de culture moins exigeantes (en eau et intrants), et à l'élevage d'animaux adaptés aux conditions climatiques locales ; ainsi qu'à l'application de l'agriculture biologique moins demandeuse en intrants chimiques et de ce fait moins dangereuse pour l'écosystème, et moins coûteuse pour l'agriculteur, ou de l'économie circulaire qui permet une gestion des ressources plus économe ;
- Elaboration d'une nouvelle politique agricole de rupture et de façon participative : une politique définissant les contours de changement d'approche est nécessaire de façon urgente et doit résulter d'une approche impliquant les différents acteurs des filières ; les agriculteurs mais aussi les acteurs du secteur privé doivent être partie prenante de cette réflexion et des choix stratégiques à opérer car ils seront ensuite ceux qui les mettront en œuvre ; un changement de paradigme est nécessaire au niveau du ministère en charge de l'agriculture : il doit devenir un ministère de la production agricole durable.
- Adoption de mesures d'incitation économiques : ce changement de paradigme nécessitera un accompagnement technique et financier qui n'est pas présent actuellement.
Il s'agit d'une évolution qui ne pourra se faire que sur la durée et avec un accompagnement rapproché. Les moyens financiers doivent être programmés en conséquence, ce qui nécessite une révision des subventions accordées actuellement pour les recalibrer aux nouvelles approches à promouvoir ;
- Sensibilisation et formation des acteurs locaux sur les bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement : dans ce cadre, la formation agricole et la sensibilisation sur l'importance de pratiquer une agriculture durable sera cruciale. La question du conseil agricole sera également à repenser en profondeur, avec par exemple l'utilisation d'approches digitales.

PISTES D'ACTION

□	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
□	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
□	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
□	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

□	Finance	✓	Politique
□	Innovation	□	Données et preuves
□	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
□	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	□	Compromis
□		✓	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/3

Il en ressort les recommandations ci-après des discussions ::

- Contractualisation entre acteurs : la mise en relation des acteurs et la facilitation de contrats entre eux est une approche qui peut faciliter la mise en marché des produits des agriculteurs et des éleveurs, et en particulier des plus pauvres : l'agriculture contractuelle est un exemple possible de contractualisation entre des producteurs et un acheteur. Il est toutefois important dans ce cadre d'accompagner les petits producteurs dans la compréhension et la mise en œuvre du contrat afin qu'ils en tirent le meilleur profit possible ;
- Promotion des filières locales à fort potentiel de valorisation (produits et sous-produits) et encouragement aux investissements moyennant des financements spécifiques (micro-crédits, subventions, ...) pour le développement de ces filières locales souvent développés par des petits producteurs et productrices ;
- Promouvoir l'identité territoriale à travers l'encouragement à la labellisation des produits locaux transformés artisanalement et à la certification bio chose qui permettra aux producteurs et aux transformateurs de gagner en notoriété et en qualité des produits à mettre sur le marché ; dans ce contexte promouvoir le secteur privé local en l'incitant à investir dans leur territoire d'origine ; ceci nécessite la révision du d'investissement afin de le rendre plus favorable aux petits investisseurs ;
- Amélioration de la gouvernance des filières à travers la mise en place de structures regroupant l'ensemble des acteurs et permettant de définir conjointement le développement de leur filière : différents exemples de plateformes, d'inter professions, de clusters par filières existent en Tunisie, une stratégie d'appui à ce type de structure est nécessaire ; à ce niveau, les membres u groupe ont émis des divergences sur le mode de coordination des plateformes, certains estimant qu'elle doit relever de l'Administration, d'autres des acteurs privés, l'Etat n'ayant qu'un rôle d'observateur et d'accompagnateur ;
- Promotion des circuits de distribution court (du producteur au consommateur) et la logistique correspondante afin de garantir aux petits producteurs une part accrue de la valeur ajoutée en concertation avec les autres acteurs impliqués dans la filière (points de vente, foires, information sur les produits...).

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

□	Finance	✓	Politique
□	Innovation	□	Données et preuves
□	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
□	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	□	Compromis
□		□	Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

- La valorisation des produits locaux a été abordée sous deux angles différents. Pour certains participants, les produits locaux permettent de satisfaire en priorité les besoins des ménages (sécurité alimentaire et nutritionnelle) ; pour d'autres les produits locaux peuvent être valorisés à travers leur transformation et leur commercialisation en dehors de la localité de production (recherche de marchés pour ces produits) afin de générer des revenus supplémentaires (essentiellement pour les femmes qui transforment ces produits locaux de manière artisanale et qui peuvent être soutenues pour les commercialiser collectivement : exemple dans le Gouvernorat de Siliana d'un groupement de femmes productrices de piment qui le transforment et le commercialisent jusqu'en Europe).
- La question de la coordination a fait l'objet de discussions : Certains participants ont proposé une refonte ministérielle avec la création d'un Département coordonnant tous les services dédiés à la petite agriculture locale et à une réorientation des subventions au secteur agricole prioritairement vers elle. Si une meilleure coordination des acteurs des systèmes alimentaires est jugée indispensable par le groupe, certains participants ont exprimé leur doute sur la création de nouvelles structures de coordination ; en effet, de nombreuses structures de ce type ont déjà été mises en place en Tunisie dans différents domaines et ont toujours eu des difficultés à fonctionner efficacement.
- L'amélioration de la gouvernance des filières à travers la mise en place de structures regroupant l'ensemble des acteurs et permettant de définir conjointement le développement de leur filière : différents exemples de plateformes, inter professionnelles, de clusters par filières existent en Tunisie, une stratégie d'appui à ce type de structure est nécessaire ; à ce niveau, les membres du groupe ont émis des divergences sur le mode de coordination des plateformes, certains estimant qu'elle doit relever de l'Administration qui assure ainsi son rôle régalién d'organisation et de contrôle du secteur, d'autres participants privilégient la responsabilisation des acteurs privés, au premier rang desquels les producteurs et leurs organes représentatifs, l'Etat ayant un rôle d'observateur et d'accompagnateur.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat